La Fondation iFRAP a pour but d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, de faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées.

FONDATION iFRAP

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, rue du clos d'Orléans
94120 Fontenay sous Bois
Tél. : 01 48 73 69 91 – Fax. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegard.com- www.jegard.com

Fondation iFRAP ▪ 32-34 rue des Jeuneurs - 75002 PARIS ▪ Tél. : 01 42 33 29 15 ▪ www.ifrap.org
SIRET : 519 556 013 00026 ▪ APE : 9499Z

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2021

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

Sommaire

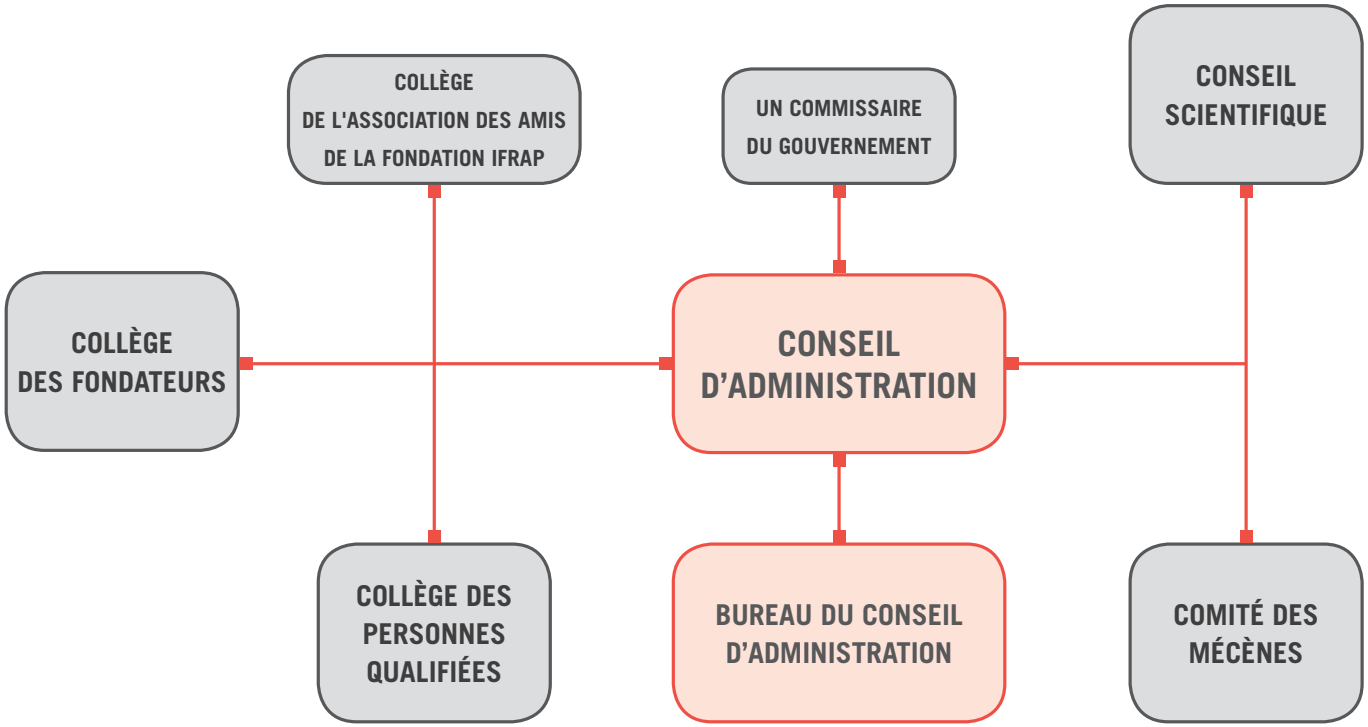
	Pages
Gouvernance de la Fondation iFRAP	
Rapport moral / rapport d'activité	1 à 6
Rapport du trésorier	7 à 9
Bilan	10 et 11
Compte de résultat	12 et 13
Annexe	14 à 37
Rapports du commissaire aux comptes	

FONDATION iFRAP

FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LES ADMINISTRATIONS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

FONDATION iFRAP ▪ 32-34 rue des Jeuneurs ▪ 75002 PARIS ▪ T° : 01 42 33 29 15 ▪ www.ifrap.org

Gouvernance de la Fondation iFRAP



Bureau du Conseil d'administration :

- Charles-Marie Jottras - *Président*
- Olivier Allez - *Vice-Président*
- Jean-Pierre Lagay - *Trésorier*
- Olivier Tardy - *Secrétaire*

Collège des fondateurs :

- Jean-Claude Rouzaud - *Président d'honneur*

Charles-Marie Jottras, Daniel Arnoux, Olivier Allez, Hugues Charbonnier

Collège des personnes qualifiées :

Hugues Charbonnier, Olivier Tardy, Jean-Pierre Lagay, Jean-Michel Fourgous

Collège de l'association des Amis de la Fondation iFRAP :

Sylvain Forestier, Geneviève Gomez, Jocelyne Descottes, Isabelle de Kerviler

Conseil scientifique :

- Président : Charles-Marie Jottras

Jean-Marc Daniel, Cédric de l'Estrange, Jean-Michel Yolin, Axel Parkhouse, Denis Bachelot, Emmanuel Combe, Bernard Vivier, Edouard Husson, Jean-Charles Simon, François Saint Cast, Martine Daoust, Michaël Peyromaure, Olivier Storch, Benoît Mainguy, Jean-Charles Manrique

Association des Amis de la Fondation :

- Olivier Allez - *Président*
- Philippe François - *Secrétaire*
- Jocelyne Descottes - *Trésorière*
- Jean-Claude Rouzaud
- Isabelle de Kerviler

Comité des Mécènes :

- Président - Daniel Tardy
- les membres des 3 collèges
- les grands donateurs
- toute personne pouvant apporter un réel soutien à la Fondation iFRAP

Un Commissaire du gouvernement

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021

Conformément à son objet social, tout au long de l'année 2021, la Fondation iFRAP a travaillé à analyser l'efficacité des politiques publiques et la performance des dépenses publiques, dans le contexte de la tenue des élections présidentielles et législatives de 2022.

Gouvernance de la Fondation en 2021

Au cours de l'année 2021, 2 Conseils d'administration et 4 réunions du Bureau ont eu lieu. Ils ont permis l'examen, le contrôle et l'approbation des comptes 2020. Ces réunions ont aussi acté le renouvellement des membres sortants et opéré le suivi des travaux d'études et de recherches de la Fondation.

La gouvernance de la Fondation est soutenue par le Conseil scientifique et le Comité des mécènes qui se sont réunis, chacun, deux fois cette année, par visioconférence.

Les deux Conseils scientifiques de 2021 ont principalement abordé la question du financement des dépenses liées à la crise sanitaire et les hausses d'impôts potentielles. Le thème du temps de travail et de l'âge légal de départ à la retraite a aussi été débattu. L'évolution de la dette publique et de son poids par rapport au PIB a particulièrement retenu l'attention. Enfin, les fragilités de notre système éducatif et la décentralisation en France ont aussi été abordés.

Les deux réunions du Comité des mécènes ont été nourries par des discussions sur la dette et les finances publiques, la question de la transition écologique et de la fiscalité verte, la fraude sociale, le plan de relance au niveau européen. Les mécènes participants ont, également, apprécié que l'emploi de leurs dons soit consacré pour 60% aux études et recherches, et que les frais généraux soient à 17%.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021 *(SUITE)*

Les travaux de la Fondation en 2021

La totalité des publications de la Fondation, dont sa revue mensuelle Société Civile, sont disponibles, en libre accès, sur le site www.ifrap.org Toutes les semaines, dans une newsletter exclusive, l'équipe de la Fondation publie 5 notes d'analyses décryptant l'actualité économique et l'action publique. En 2021, les publications de la revue Société Civile ont été :

Janvier 2021
2021 : dette, déficit et dépenses publiques au sommet
Cette étude présente le plan de désendettement par la Fondation iFRAP pour viser une dette (hors Covid) à 109,1% du PIB à l'horizon 2027.

Février 2021
Régions, le bilan de la mandature
Dans la continuité de nos travaux, cette étude présente le bilan des mandatures régionales 2015-2019 et l'évaluation de la gestion des régions.

Mars 2021
La France va encore emprunter 400 milliards d'euros en 2021
La Fondation a analysé le poids de la dette publique française, sa composition (et notamment ses détenteurs), le bilan actif/passif, son besoin de financement et sa future évolution.

Avril 2021
Europe : les bonnes règles pour retrouver la croissance
Cette étude a été réalisée en partenariat avec la Fondation Robert Schumann au moment de la mise en place d'un plan de relance européen inédit. Cette étude a pour objectif de mieux comprendre les enjeux et défis à l'œuvre pour les finances européennes, la sortie de crise et le rebond de l'Europe. Afin de présenter les conclusions de cette étude, Pascale Joannin, directrice générale de la Fondation Robert Schuman et Agnès Verdier-Molinié, ont co-signé une tribune dans les pages des Echos, le 17 mai 2021.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021 *(SUITE)*

Mai 2021
2017-2021, 1er bilan du quinquennat
Un an avant les élections présidentielles 2022, la Fondation iFRAP dresse le bilan de la France sur la dette, les impôts, la dépense, le chômage et la balance commerciale et présente un comparatif des résultats de l'actuel quinquennat et des deux présidences précédentes

Juin 2021
Focus fiscal 2017-2019 : baisse des impôts sur les entreprises, hausse des impôts directs des ménages
La Fondation dresse une vision complète de l'évolution de la fiscalité en France et questionne les chiffres de baisse de la fiscalité annoncés par le gouvernement.

Juillet-Août 2021
Doubler l'épargne fléchée vers la création d'entreprises. Objectif : 6 à 8 milliards d'euros
Cette étude dressait l'état des lieux sur les créations d'entreprises et l'épargne des Français afin de proposer un écosystème favorable aux start-ups et à la fiscalité sur les investissements.

En partenariat avec le Figaro, à partir de septembre 2021, la Fondation iFRAP a lancé ses dossiers « très très urgent 2022 » afin d'analyser les chantiers prioritaires pour la prochaine mandature 2022-2027

Septembre 2021
Sécuriser : mettre 20 milliards d'euros en plus d'ici 2027
La Fondation propose de recentrer l'Etat sur ses missions régaliennes via un engagement de 21,4 milliards d'euros en 6 ans pour la Sécurité intérieure, la Justice, les Douanes et la mission Immigration.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021 *(SUITE)*

Octobre 2021
Eduquer mieux, en réallouant et en baissant les dépenses
La Fondation remet à jour ses données comparant le coût de l'enseignement privé et de l'enseignement public, et dresse ses propositions afin de moderniser notre système éducatif et la gestion du corps enseignant.

Novembre 2021
Travailler plus et plus longtemps
Cette étude revient sur la question du temps de travail en France, du début de la carrière à sa fin et dresse des propositions pour augmenter la quantité de travail des actifs, des jeunes, des demandeurs d'emplois de longue durée et des seniors.

Décembre 2021
Gérer nos finances publiques : le plan de redressement 2022-2030
La Fondation dresse son plan de redressement pour assainir nos finances publiques d'ici 2030, notamment en baissant les dépenses publiques, en améliorant le solde commercial, la dette publique.

Toutes ces études ont été publiées dans les grands médias nationaux, ainsi que dans la presse régionale.

Le site Internet www.ifrap.org

Le site internet de la Fondation a fait l'objet de plusieurs développements en 2021. En mars 2021, un espace « Macronomètre » a été ajouté à la page d'accueil du site afin de mieux mettre en valeur cet observatoire des réformes mis en place par la Fondation dès 2018.
L'activité du Macronomètre a pris fin en décembre 2021 avec l'analyse des dernières réformes du gouvernement. Au total, 179 mesures ont été étudiées au cours du quinquennat 2017-2022.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021 *(SUITE)*

En septembre 2021, la Fondation iFRAP a lancé une nouvelle version de son comparateur des programmes en vue des élections présidentielles. De septembre à décembre 2021, trois comparateurs différents étaient disponibles en ligne :

- Le comparateur des élections présidentielles présentant les programmes des partis politiques en attendant les investitures officielles,
- Le comparateur des primaires d'Europe Ecologie les Verts qui se sont tenus en septembre 2021,
- Le comparateur des primaires des Républicains qui se sont tenues en décembre 2021.

Concernant le bilan de l'activité du site, des pics de fréquentation importants sont identifiables pour la sortie du livre d'Agnès Verdier-Molinié *La France peut-elle tenir encore longtemps*, en janvier 2021, et aux 1er et 2nd tours des élections régionales, en juin 2021, et le week-end de la tenue des primaires des Républicains, en décembre 2021.

Sur l'année, les 6 notes les plus consultées du site sont :

- *Pourquoi les retraites vont baisser*, note publiée le 7 janvier 2021.
- *Présidentielles 2022 : comparez les programmes*, notre comparateur des programmes disponible à partir de septembre 2021.
- *Retraite à 64 ans, quels sont les âges de départ en Europe*, note publiée le 30 juin 2021.
- *Réforme des retraites : 5 ans pour rien*, note publiée le 22 avril 2021.
- *Pourquoi le gouvernement fait bien de tenir bon contre l'individualisation de l'AAH (allocation adulte handicapé)*, analyse du Macronomètre publiée le 23 juin 2021.
- *Risque de pénurie d'électricité en Europe et en France*, note publiée le 23 septembre 2021.

Enfin, sur Twitter, en décembre 2021, plus de 19.500 personnes suivent l'actualité de l'iFRAP.
La Fondation iFRAP a été citée ou est intervenue plus de 800 fois dans les médias en 2021.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2021 *(SUITE)*

Les interventions dans le cadre de la HATVP

Réduites en période de crise sanitaire, les rencontres avec des parlementaires ont pu reprendre en 2021 :

- Lors d'une invitation à une table ronde de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale relative à l'évolution des revenus du dernier décile, leur composition et les implications fiscales et patrimoniales qui pourraient en découler.
- Lors d'un échange avec la Commission des Affaires économiques du Sénat sur la situation économique et financière de la France, s'agissant du niveau d'endettement public issu de la crise sanitaire et des mesures d'urgence et de relance adoptées pour y faire face.

Les équipes de la Fondation iFRAP poursuivent activement l'analyse de l'efficacité des politiques et des dépenses publiques, dans un contexte économique changeant, marqué notamment par la montée attendue du coût de la dette publique qui devrait réduire les marges de manœuvre. Elles sont pleinement engagées sur ces sujets, et remercient les donateurs historiques et actuels pour leur soutien indispensable.

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2021 *(Chiffres arrondis à l'unité)*

Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2021 a continué d'être marqué par la crise sanitaire du COVID-19.

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Fondation iFRAP.

Compte de résultat

Les produits d'exploitation sont restés stables de 1.519 K€ à 1.523 K€.

Les dons sont passés de 1.144 K€ à 1.161 K€. Ils étaient de 1.218 K€ en 2019. La pandémie a donc eu peu d'effet.

Les loyers perçus sont restés stables de 275 K€ à 274 K€.

Les ventes de le revue Société Civile ont diminué de 93 K€ à 77 K€, ce qui confirme une tendance régulière à la baisse.

Les charges d'exploitation ont sensiblement augmenté de 1.311 K€ à 1.409 K€, chiffre qui reste toutefois inférieur à celui de 2019 soit 1.469 K€

En 2020, la Fondation iFRAP avait réalisé un plan d'économies compte tenu des incertitudes liées à la pandémie.

Les frais de personnel ont augmenté (618 K€ pour les salaires et charges sociales contre 575 K€).

Les dotations aux amortissements restent stables à 155 K€.

Les autres éléments saillants portent sur l'augmentation du poste Internet pour 22 K€ et les impressions et routages dons pour 21 K€.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat d'exploitation est passé de 208 K€ à 114 K€.

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2021 *(SUITE)*

Le résultat financier a très fortement progressé de 15 K€ à 296 K€ contre 183 K€ en 2019. Cette variation est due à la qualité de la gestion et à la bonne tenue des marchés financiers en 2021. La gestion de ces variations échappe bien sûr en partie à la Fondation.

En conséquence de ce qui précède, le résultat courant est passé de 223 K€ à 410 K€.

Il n'y a pas de résultat exceptionnel cette année.

Bilan

La structure du bilan varie peu au 31 décembre 2021 par rapport à l'exercice précédent.

L'actif net immobilisé net baisse de 6.802 K€ à 6.659 K€, la dotation aux amortissements étant très supérieure aux investissements effectués (155 K€ contre 12 K€).

La trésorerie de la Fondation iFRAP au 31/12/2021 était de 8.083 K€ contre 7.694 K€ au 31/12/2020. Elle était placée à hauteur de 76 % en valeurs mobilières.

Les fonds propres y compris le résultat de 410 K€ sont désormais de 14.485K€ contre 14.075 K€ au 31/12/2020.

Le solde de l'emprunt immobilier contracté en 2016 était de 161 K€ au 31/12/2021.

Compte d'emploi annuel des ressources et compte de résultat par origine et destination

Il est rappelé que la Fondation iFRAP ne perçoit pas de subvention publique, ce qui est un gage d'indépendance.

Les ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat, d'un montant de 1.859 K€ comprennent les dons et legs collectés pour 1.162 K€, les autres produits liés à l'appel la générosité du public pour 541 K€, et les autres produits pour 156 K€.

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2021 *(SUITE)*

Les emplois de fonds issus de la générosité du public concernent principalement les missions sociales de la Fondation iFRAP :

- L'activité de recherche scientifique sur les politiques publiques de l'emploi pour 708 K€ dont 670 K€ financés par la générosité du public.
- L'activité de diffusion des recherches et des propositions pour 317 K€ dont 224 K€ financés par la générosité du public.

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement ont consommé 14% des ressources de l'exercice issues de la générosité du public.

Perspectives d'avenir

Les conséquences de la situation économique et géopolitique ne permettent pas de prévision fiable de l'évolution du compte de résultat en 2022.

Proposition d'affectation du résultat

Le résultat à affecter est de 410.086 €.

Il est proposé de l'affecter à l'actualisation de la dotation à hauteur de 40.000 € et le solde 370.086 € au report à nouveau.

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021 Brut	Amort. Prov.	Net	AU 31/12/2020 Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	151 470	151 470	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 143 043	-	2 143 043	2 143 043
Constructions	5 074 533	579 659	4 494 874	4 641 827
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	60 114	51 361	8 754	17 278
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	12 069	-	12 069	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total I	**7 441 230**	**782 490**	**6 658 740**	**6 802 149**
Comptes de liaison **II**	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	465		465	352
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	95 731	-	95 731	110 992
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	
Autres	107 841	-	107 841	11 739
Valeurs mobilières de placement	6 163 891	14 555	6 149 336	6 112 977
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	1 933 757	-	1 933 757	1 580 805
Charges constatées d'avance	12 960	-	12 960	24 064
Total III	**8 314 645**	**14 555**	**8 300 090**	**7 840 929**
Frais d'émission d'emprunts **IV**	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations **V**	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif **VI**	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**15 755 875**	**797 045**	**14 958 830**	**14 643 078**

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise		-	-
Fonds propres statutaires		1 255 000	1 248 400
Fonds propres complémentaires		3 811 219	3 811 219
Fonds propres avec droit de reprise		-	-
Fonds propres statutaires		-	-
Fonds propres complémentaires		-	-
Ecarts de réévaluation		-	-
Réserves		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves pour projet de l'entité		600 000	600 000
Autres réserves		180 686	-
Report à nouveau		8 227 776	8 227 776
Excédent ou déficit de l'exercice		410 086	187 286
	Situation nette	**14 484 767**	**14 074 681**
Fonds propres consomptibles		-	-
Subventions d'investissement		-	-
Provisions règlementées		-	-
	TOTAL I	**14 484 767**	**14 074 681**
Comptes de liaison	**II**	-	-
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations		-	-
Fonds dédiés		-	-
	TOTAL III	**-**	**-**
PROVISIONS		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
	TOTAL IV	**-**	**-**
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		161 360	224 645
Emprunts et dettes financières diverses		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		85 777	102 979
Dettes des legs ou donations		-	-
Dettes fiscales et sociales		186 764	199 895
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		57	-
Instruments de trésorerie		-	-
Produits constatés d'avances		40 105	40 878
	TOTAL V	**474 063**	**568 398**
Écarts de conversion passif	**VI**	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)		**14 958 830**	**14 643 078**

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits d'exploitation :		
Cotisations	-	-
Ventes de biens et services	-	-
Ventes de biens	-	-
- dont ventes de dons en nature	-	-
Ventes de prestations de services	83 918	95 090
- dont parrainages	-	-
Produits de tiers financeurs	-	-
Concours publics et subventions d'exploitation	-	-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-
Dons manuels	1 161 962	1 143 632
Mécénats	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 326	-
Utilisations des fonds dédiés	-	-
Autres produits	275 767	280 068
TOTAL I	**1 522 973**	**1 518 790**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	3 545	-
Variation de stocks	-112	47
Autres achats et charges externes	579 030	532 249
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	48 465	47 529
Salaires et traitements	427 899	405 221
Charges sociales	190 263	169 345
Dotations aux amortissements et dépréciations	155 478	155 772
Dotations aux provisions	-	-
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	4 058	691
TOTAL II	**1 408 626**	**1 310 854**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**114 347**	**207 935**
Produits financiers :		
Produits financiers de participation	3 756	3 478
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	64 826	59 922
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	68 704	4 718
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	198 520	84 987
TOTAL III	**335 806**	**153 104**
Charges financières :		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	-	83 259
Intérêts et charges assimilées	1 836	2 415
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	38 231	52 859
TOTAL IV	**40 067**	**138 532**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**295 739**	**14 572**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**410 086**	**222 508**

COMPTE DE RESULTAT - *(SUITE)*

COMPTE DE RESULTAT *(Suite)*		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		-	-
TOTAL V		**-**	**-**
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion		-	35 222
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-
TOTAL VI		**-**	**35 222**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**-**	**-35 222**
Participation des salariés aux résultats	**VII**	-	-
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**1 858 779**	**1 671 894**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**1 448 692**	**1 484 609**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**410 086**	**187 286**

Contributions volontaires en nature :		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	210 413	200 247
Bénévolat	-	-
TOTAL	**210 413**	**200 247**
Charges des contributions volontaires en nature :		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	210 413	200 247
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	**210 413**	**200 247**

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, caractérisés par les données suivantes :

- **Total du bilan** **14.958.830 €**
- **Total du compte de résultat (*Produits*)** **1.858.779 €**
- **Résultat de l'exercice (*Excédent*)** **410.086 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Bureau.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la fondation.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note de présentation de la fondation et de ses activités :

La Fondation IFRAP a pour but d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, de faire connaitre le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en oeuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées.

Les moyens d'action de la fondation sont :

- le financement de travaux de recherche ;
- la production d'études de référence ;
- l'organisation de rencontres, de colloques, de congrès et de séminaires ;
- la tenue de cercles de réflexion thématiques ;
- l'organisation d'échanges internationaux ;
- la collaboration avec des organismes analogues à l'étranger ;

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

- la publication des travaux sur tout type de support ;
- le développement des bases de données et d'analyses scientifiques sur les thèmes étudiés afin de procurer une information sérieuse au public ;
- l'organisation de tout évènement ou initiative de nature à assurer le développement de l'objet social de la fondation.

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC n°2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC n°2020-08.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Il n'a pas été dérogé au cours de l'exercice aux principes comptables ci-dessus énoncés.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2021 est toujours marqué par la crise sanitaire de la COVID-19.

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la fondation.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Le conflit opposant le Russie et l'Ukraine, qui se poursuit depuis le 24 février 2022, commence à produire des conséquences économiques sur l'ensemble des pays de l'Union européenne.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

Dans ce contexte, une incertitude pèse sur le volume des dons à recevoir par la Fondation et sur la valorisation des actifs financiers détenus. La fondation, cependant, dispose de fonds propres solides qui lui permettront d'assurer sa continuité d'exploitation.

5. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

A - IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 3 à 5 ans.

B - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Terrains	Non amortissable
- Ensemble Immobilier Administratif	25 ans
- Biens Immobiliers de Placement : Structure	50 ans
- Biens Immobiliers de Placement : Agencements& aménagements	15 à 25 ans
- Agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Installations générales et agencements	3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

C - STOCK :

Il existe un stock de livres à la clôture de l'exercice de 464,62 €.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

D - CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable..

Les créances clients au 31/12/2021 comprennent les loyers impayés d'une entreprise locataire pour un montant de 28 K€TTC. A la clôture de l'exercice, la créance a diminué de 13 K€ par rapport à la créance due au 31/12/2020.

E - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Au 31/12/2021, une reprise de provision de 68.704,19 € a été constatée.

F - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes fiscales et sociales.

G - CHIFFRAGE DES ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIERE :

Le chiffrage des engagements de fin de carrière est évalué selon les hypothèses suivantes :

- rotation du personnel : 1%
- taux de progression des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 0,98%
- taux de charges sociales retenu : 50 %

La Fondation n'a pas comptabilisé de provision.
Le montant de la dette actuarielle au 31 décembre 2021 s'élève à 28.290 €.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

H - DOTATIONS PERENNES REPRESENTATIVES D'ACTIFS ALIENABLES :

	Solde au 01/01/2021	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2021
Dotations	1.248.400 €	6.600 €		1.255.000 €

I - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE : :

Les contributions volontaires en nature correspondent à la valorisation des prestationsd'études et de recherches reçues à titre gratuit par la Fondation.

Ces prestations en nature sont valorisées en application de la méthode ci-dessous :
2 ETP x 12 mois x salaire moyen chargé de décembre 2021 210.412,65 €

J - FONDS D'ÉDITION :

L'activité d'édition de la Fondation IFRAP provient de l'apport partiel d'actif de l'association Institut Société Civile en date du 05/02/2010 avec effet au 01/01/2010, pour une valeur de 147.208 €. Ce fonds d'édition a été valorisé en prenant en considération l'usage de la marque et l'existence d'abonnés, le taux de réabonnement et les produits constatés d'avance sur l'année 2009.

Elle s'est avérée être déficitaire pour la première année en 2012, pour un montant de 6.101,44€, alors qu'elle était bénéficiaire en 2011, ce qui a constitué un indice de perte de valeur et qui a conduit à un test de dépréciation, conformément au Plan comptable Général.

La Fondation IFRAP a prévu en 2012 que l'activité d'édition, qui a en partie évolué, serait déficitaire dans les années à venir.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

Néanmoins, il a été décidé de poursuivre cette activité pour plusieurs raisons :

- la revue Société Civile permet le rayonnement des activités de recherche de la Fondation.
- elle est un moyen de communication lors des colloques, assemblées, forums et débats scientifiques auxquels la Fondation est amenée à participer.
- la diffusion de la revue constitue une des missions sociales de la Fondation, telle qu'elle apparaît dans le compte d'emploi des ressources (CER).

De plus, il est apparu que l'activité d'édition est intimement liée à l'activité de la Fondation et qu'elle ne pourrait perdurer en dehors du cadre des activités de la Fondation.

Par conséquent, en raison des faits exposés ci-dessus et en application du principe de prudence, le fonds d'édition a fait l'objet pour l'exercice 2012 d'une provision pour dépréciation de 100% soit un montant de 147.208 €.

En 2021, l'activité d'édition est restée déficitaire..

La Fondation prévoit que les déficits continuent dans les années à venir, tout en réaffirmant sa volonté de poursuivre cette activité pour les raisons précédemment évoquées.

C'est pourquoi la provision constatée en 2012 est maintenue dans son intégralité.

2 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits figurant sur la ligne « Ventes de prestations de services », pour un montant total de 83.918 €, se décomposent de la manière suivante :

- Abonnements à la revue Société Civile : 77.026,80 €
- Ventes de livres : 4.211,33 €
- Locations de fichiers : 2.680 €

2 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT *(SUITE)*

Les produits figurant sur la ligne « Dons manuels », pour un montant de 1.161.961,91 €, correspondent aux dons reçus par la fondation.

Les produits figurant sur la ligne « Autres produits », pour un montant total de 275.767 €, se décomposent de la manière suivante :

- Loyer bien immobilier de placement : 274.166,11 €
- Droits d'auteur et de reproduction : 339,08 €
- Produits divers de gestion courante : 1.261,64 €

2. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à 335.806 € au 31/12/2021. Ils comprennent :

- 51.220,64 € de dividendes reçus sur les actions détenues par la Fondation,
- 198.520,05 € de produits des cessions des valeurs mobilières de placement dans l'exercice,
- 68.704,19 € de reprise de provision des dépréciations des éléments financiers compte tenu de la valorisation du portefeuille au 31/12/2021,
- 13.604,98 € d'intérêts courus sur le contrat de capitalisation détenu,
- 3.756,16 € d'autres produits financiers (intérêts livrets).

3. CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières s'élèvent à 40.066,56 € au 31/12/2021. Elles comprennent :

- 1.835,71 € d'intérêts sur emprunt,
- 38.230,85 € de charges nettes sur cessions des valeurs mobilières de placement.

3 - AUTRES NOTES

Effectif moyen de l'exercice 2021 :

Catégorie	Effectif moyen de l'exercice 2021
Cadres	3
Non-cadres	2
TOTAL	5

En 2021, la Fondation a accueilli 4 stagiaires pour des durées de 2 à 3 mois.

Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 5.770 €TTC.

4 - NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés :

Nantissement de compte bancaire rémunéré, dans le cadre de l'emprunt de 500 K€ contracté en 2016 auprès du Crédit Mutuel, le montant de cette garantie est égal au montant du capital restant dû, soit 161.113,80 € au 31/12/2021.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	151 470	-	-
TOTAL	**151 470**	**-**	**-**
Terrains	2 143 043	-	-
Constructions : - Sur sol propre	5 000 434	-	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions	74 099	-	-
- Techniques, matériel et outillage	-	-	-
- Générales, agencements et aménagements divers	40 357	-	-
Matériel : - De transport	-	-	-
- De bureau et informatique, mobilier	19 757	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	12 069
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-
TOTAL	**7 277 691**	**-**	**12 069**
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-
Autres : - Participations	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL	**7 429 161**	**-**	**12 069**

ETAT DES IMMOBILISATIONS *(SUITE)*

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	151 470	-
TOTAL	**-**	**-**	**151 470**	**-**
Terrains	-	-	2 143 043	-
Constructions : - Sur sol propre	-	-	5 000 434	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions	-	-	74 099	-
- Techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
- Générales, agencements et aménagements divers	-	-	40 357	-
Matériel : - De transport	-	-	-	-
- De bureau et informatique, mobilier	-	-	19 757	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	12 069	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**7 289 760**	**-**
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres : - Participations	-	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL	**-**	**-**	**7 441 230**	**-**

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 262	-	-	4 262
TOTAL	**4 262**	**-**	**-**	**4 262**
Terrains	-	-	-	-
Constructions : - Sur sol propre	401 083	137 542	-	538 624
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	31 623	9 412	-	41 035
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	29 687	5 965	-	35 652
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 149	2 560	-	15 709
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL	**475 542**	**155 478**	**-**	**631 020**
TOTAL GENERAL	**479 805**	**155 478**	**-**	**635 282**

ETAT DES AMORTISSEMENTS *(SUITE)*

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.	-	-	-	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-	-	-	-
Autres postes d'immo. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL							
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions : - Sur sol propre	-	-	-	-	-	-	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'acquisition de titres de participations	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	-	-	-	-	-	-	-
DOTATIONS NON VENTILÉES	-		**REPRISES NON VENTILÉES**	-		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**	-

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissement	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émissions d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-

ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
REGLEMENTEES				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements	-	-	-	-
- Investissements	-	-	-	-
- Hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour :				
- Litiges	-	-	-	-
- Garanties données aux clients	-	-	-	-
- Pertes sur marché à terme	-	-	-	-
- Amendes et pénalités	-	-	-	-
- Pertes de change	-	-	-	-
- Pensions et obligations	-	-	-	-
- Impôts	-	-	-	-
- Renouvellements des immobilisations	-	-	-	-
- Gros entretien et grandes révisions	-	-	-	-
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	-	-

ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS *(SUITE)*

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
DEPRECIATIONS				
Immobilisations :				
- Incorporelles	147 208	-	-	147 208
- Corporelles	-	-	-	-
- Biens reçus par legs ou donations	-	-	-	-
- Titres mis en équivalence	-	-	-	-
- Titres de participations	-	-	-	-
- Financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Sur créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	83 259	-	68 704	14 555
TOTAL III	**230 467**	**-**	**68 704**	**161 763**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**230 467**	**-**	**68 704**	**161 763**
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation	-	-	-	-
- Financières	-	-	68 704	-
- Exceptionnelles	-	-	-	-

ETAT DES CREANCES ET DETTES

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	-	-	-
Clients, usagers et comptes rattachés	95 731	95 731	-
Reçues sur legs ou donations	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	5 165	5 165	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	873	873	-
Confédération, fédération, union, associations affiliées	-	-	-
Débiteurs divers	101 803	101 803	-
Charges constatées d'avance	12 960	12 960	-
TOTAL	**216 532**	**216 532**	**-**

ETAT DES CREANCES ET DETTES *(SUITE)*

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- A un an max. à l'origine	-	-	-	-
- A plus d'un an à l'origine	161 241	64 115	97 127	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	85 777	85 777	-	-
Dettes des legs ou donations	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	90 154	90 154	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 820	76 820	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	6 953	6 953	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	12 837	12 837	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Confédération, fédération, union, associations affiliées	-	-	-	-
Autres dettes	57	57	-	-
Produits constatés d'avance	40 105	40 105	-	-
TOTAL	**473 945**	**376 818**	**97 127**	**-**

CHARGES A PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	128	149
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 075	53 354
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	138 112	129 536
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
TOTAL	**184 315**	**183 039**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Créances reçues par legs ou donations	-	-
Autres créances	96 752	-
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	4 832	2 702
TOTAL	**101 584**	**2 702**

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Produits :	D'exploitation	40 105	40 878
	Financiers	-	-
	Exceptionnels	-	-
TOTAL		**40 105**	**40 878**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Charges :	D'exploitation	12 960	24 064
	Financières	-	-
	Exceptionnelles	-	-
TOTAL		**12 960**	**24 064**

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2021		31/12/2020	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 161 961,91	1 161 961,91	1 143 632,06	1 143 632,06
- Legs, dotations et assurances vie	-	-	-	-
- Mécénat	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	514 267,94	514 267,94	423 509,82	423 509,82
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	86 844,56	-	100 034,72	-
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	-	-	-
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	68 704,19	-	4 717,64	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-	-	-
TOTAL	**1 858 778,60**	**1 703 229,85**	**1 671 894,24**	**1 567 141,88**

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION *(SUITE)*

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2021		31/12/2020	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	708 290,32	669 942,92	685 870,47	685 870,47
Activité de diffusion des recherches et des propositions	316 936,69	224 742,65	291 398,74	198 214,89
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
1.1 Frais d'appel à la générosité du public	150 939,46	150 939,46	161 905,60	161 905,60
1.1 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3.1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	101 184,33	90 099,50	97 981,50	92 102,36
3.2 - CHARGES LIEES AUX BIENS IMMOBILIERS DE PLACEMENT	171 341,40	171 341,40	164 193,62	164 193,62
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	83 258,76	-
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-	-	-
TOTAL	**1 448 692,20**	**1 307 065,64**	**1 484 608,69**	**1 302 286,94**
EXCEDENT OU DEFICIT	**410 086,40**	**396 164,21**	**187 285,55**	**264 854,94**

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION *(SUITE)*

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2021		31/12/2020	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	210 412,65	-	250 308,15	-
Dons en nature	-	-	-	
TOTAL	**210 412,65**	**0,00**	**250 308,15**	**0,00**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France : Recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	189 371,39	-	225 277,34	-
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	21 041,27	-	25 030,82	-
TOTAL	**210 412,65**	**0,00**	**250 308,15**	**0,00**
EXCEDENT OU DEFICIT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2021	31/12/2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2021	31/12/2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES			**1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
1,1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	669 942,92	685 870,47	- Dons manuels	1 161 961,91	1 143 632,06
Activité de diffusion des recherches et des propositions	224 742,65	198 214,89	- Legs, donations et assurances-vie		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Mécénats		
1.2 Réalisées à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	541 267,94	423 509,82
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	150 939,46	161 905,60			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3.1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	90 099,21	92 102,36			
3.2 - CHARGES LIEES AUX BIENS IMMOBILIERS DE PLACEMENT	171 341,40	164 193,62			
TOTAL DES EMPLOIS	**1 307 065,64**	**1 302 286,94**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**1 703 229,85**	**1 567 141,88**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			**3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**396 164,21**	**264 854,94**	**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**		
TOTAL	**1 703 229,85**	**1 567 141,88**	**TOTAL**	**1 703 229,85**	**1 567 141,88**
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**5 494 863,00**	**5 175 226,06**
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	396 164,21	264 854,94
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		54 782,00
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**5 891 027,21**	**5 494 863,00**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**EXERCICE N**			**EXERCICE N**
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
Contributions volotaires aux missions sociales : Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi			Bénévolat		
Réalisées en France			Prestations en nature		
Réalisées à l'étranger			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	-	-	**TOTAL**	**0,00**	**0,00**
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		**EXERCICE N**			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE					
(-) Utilisation					
(+) Report					
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-				

NOTE EXPLICATIVE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Liste des missions sociales de la Fondation IFRAP :

- Activités de recherche scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi.
- Activité de diffusion des recherches et des propositionss.

Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits :

La méthode retenue est la méthode réelle, soit une répartition selon les rubriques du plan comptable, soit en fonction des frais directement affectables à la collecte auprès du public.

Règles d'affectation des charges aux missions sociales :

Les charges directes sont ventilées en fonction de la mission sociale concernée.

Les charges communes sont réparties selon la clé de répartition suivante :

-> à l'activité de recherche	70%
-> à l'activité de diffusion	20%
-> aux frais de fonctionnement	10%

Application du règlement ANC 2018-06 sur le compte d'emploi annuel des ressouces :

Le nouveau règlement prévoit que le compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le compte de résultat par origine et destination (CROD) présentent les informations pour les exercices N et N-1.

Intégration des revenus générés par les actifs issus de la générosité du public

L'article 432-5 du règlement ANC 2018-06 indique que les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public sont à intégrer dans les "Autres produits liés à la générosité du public".
Pour la Fondation, cela correspond aux produits des placements financiers et aux loyers de l'immeuble de placement.
Ces produits s'élèvent à 541.267,94 € pour l'exercice 2021, ils sont intégrés dans la rubrique "Autres produits liés à la générosité du public" du CER.

Par ailleurs, les charges liées à l'immeuble de placement, qui s'élèvent à 171.341,40 € pour l'exercice 2021, sont imputées dans la rubrique "Charges liées aux biens immobiliers de placement" des emplois du CER.

NOTE EXPLICATIVE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES *(SUITE)*

Pour la détermination des emplois financés par la générosité du public il a été retenu d'exclure la dotation aux amortissements de l'immeuble administratif rue des Jeuneurs et siège social de la Fondation. En effet, l'acquisition de cet immeuble a été financée par une dotation initiale composée d'apports de mécènes et par un emprunt toujours en cours de remboursement. La dotation aux amortissements d'un montant de 54.782 € répartie entre les missions sociales et les frais de fonctionnement selon la clé de répartition présentée ci-dessus représente ainsi des emplois non financés par la générosité du public.

En 2020, lors de l'élaboration du premier CER issu du nouveau règlement comptable, cette dotation avait été présentée différement. Elle apparaissait en lecture directe dans la rubrique "Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice".

Il est précisé que les produits issus des abonnements à la revue Société Civile, de la vente aux numéros et de la vente de livres sont affectés en priorité au financement des activités de diffusion des recherches. Les autres produits sont affectés en priorité au financement des charges de fonctionnement de la Fondation.

VARIATION DES FONDS PROPRES ART.431-5

-

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	5 059 619	6 600	-	-	5 066 219
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserves	600 000	180 686	-	-	780 686
Report à nouveau	8 227 776	-	-	-	8 227 776
Excédent ou déficit de l'exercice	187 286	-187 286	410 086	-	410 086
Situation nette	**14 074 681**	**-**	**410 086**	**-**	**14 484 767**
Dotations consomptibles	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions règlementées	-	-	-	-	-
TOTAL	**14 074 681**	**-**	**410 086**	**-**	**14 484 767**

61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

FONDATION iFRAP

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars SA
Société anonyme d'expertise et de commissariat aux comptes
à directoire et conseil de surveillance
Siege social : Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault LA DEFENSE 92400 COURBEVOIE
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153-

FONDATION iFRAP
Fondation reconnue d'utilité publique
32-34, rue des Jeuneurs - 75002 PARIS
N° SIREN : 519 556 013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux administrateurs de la Fondation

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation iFRAP, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note explicative au compte emploi ressources de l'annexe expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).
- Nos travaux ont consisté à vérifier que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER étaient conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et qu'elles ont été correctement appliquées.
- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

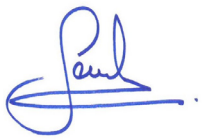
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le 19 mai 2022



Yann SEMELIN
Associé

61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

FONDATION iFRAP

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

FONDATION iFRAP
Fondation reconnue d'utilité publique
N° SIREN : 519 556 013

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux administrateurs de la Fondation,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation , nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense le 19 mai 2022



Yann SEMELIN

Associé